



CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 03 AVRIL 2023 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021

L'an deux mil-vingt-trois, le 03 avril à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sous la présidence de Mr Antoine CHIQUET, Maire.

Présents : CHIQUET Antoine, LAFOREST Maryline, LOURDELET François, BERTHIER Lise, ROUSSEAU Bernard, ROUSSEAU Sylvie, TELLIER Michel, BRUNEL Régis, DIART Sylvie, DUMAS David, GOBANCÉ Gaëtane, LAGARDE Valentin.

Absents ayant donné pouvoirs :

Mme ANDRY Marie-Christine pouvoir à M. TELLIER Michel
Mme CUGNART Odile pouvoir à Mme LAFOREST Maryline
M. BERNARD Benoît pouvoir à M. LOURDELET François

Absents excusés :

Mme VAUTRAIN Béatrice
M. Florian LORENTZ.
M. VELTZ Patrice

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Sylvie DIART est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

D2023.07 : Compte de gestion – 2022

Adopté à l'unanimité des membres

D2023.08 : Compte administratif – 2022

Le Maire ne pouvant participer au vote du compte administratif, M. Antoine CHIQUET quitte la salle après avoir confié la présidence à Mme Lise Berthier, adjointe aux finances.

Adopté à l'unanimité des membres

D2023.09 : Affectation du résultat – 2022

Adopté à l'unanimité des membres

D2023.10 : Vote des taux communaux – 2023

Adopté à l'unanimité des membres

D2023.11 : Vote des subventions – 2023

Adopté à l'unanimité des membres

D2023.12 : Provision pour créances douteuses – 2023

Adopté à l'unanimité des membres

D2023.13 : Budget primitif 2023

Adopté à la majorité des membres (2 abstentions)

D2023.14 : Modification des tarifs périscolaires extrascolaires

Adopté à l'unanimité des membres

D2023.15 : Autorisation d'exploitation des vignes communales

Adopté à la majorité des membres (2 abstentions – 1 contre)

**D2023.16 Echange et vente de terrain dans le cadre des travaux d'aménagement
rue de Reims**

Adopté à l'unanimité des membres

A Dizy, le 11 avril 2023



Le Maire,

Antoine CHIQUET